

# FOIRE AUX QUESTIONS DU PROGRAMME STRATÉGIQUE DE CORRIDORS TOURISTIQUES 2024-2025

## Modalités du programme

### Que prévoit le programme?

Dans le cadre du Programme, Destination Canada, ses partenaires des corridors et des experts sectoriels collaborent à la création et à l'élaboration d'une stratégie finale, d'un plan de mise en œuvre et d'un plan d'investissement afin de mettre en place un corridor touristique. Le processus s'échelonne sur trois phases : recherche et analyse de la situation, mobilisation des intervenants et élaboration de la stratégie, du plan de mise en œuvre et du plan d'investissement.

### Quel est l'échéancier de ce programme?

Le processus de sélection des corridors s'amorcera en mai 2024 et les candidatures seront acceptées jusqu'à la fin juin 2024. Le Programme devrait se terminer en 2025. Les projets de corridors retenus commenceront à l'été 2024 avec l'analyse de la situation et la mobilisation des intervenants. En 2025, l'accent sera mis sur l'élaboration et l'amélioration de la stratégie, du plan de mise en œuvre et du plan d'investissement.

### Quels avantages y a-t-il à participer à ce programme?

- Le programme réunit diverses parties prenantes (comme la communauté, l'UNESCO, et les secteurs des infrastructures, des transports, de l'hébergement, des parcs, de la pêche, de la culture et du patrimoine, du travail, etc.) afin de renforcer leur rayonnement respectif.
- L'axe stratégique bien défini viendra améliorer et souligner l'occasion d'investir au moyen d'un prospectus qui pourra ensuite servir à attirer l'innovation et les investissements dans les collectivités et les régions concernées.
- La planification collaborative d'un corridor touristique devrait permettre de mieux mesurer son incidence économique, sociale, culturelle et environnementale sur les destinations.
- Le Programme stratégique de corridors touristiques est un moyen d'axer la planification dans son ensemble sur les visiteurs et le secteur privé (entrepreneurs, voyageurs, etc.) et de transcender les frontières municipales, régionales ou provinciales/territoriales.

### Comment la collaboration avec les provinces et territoires voisins contribuera-t-elle au succès de ma destination?

Les communautés d'un même corridor partagent de nombreuses caractéristiques et particularités comme l'infrastructure, les commodités, les fournisseurs et les invités. En agissant de façon concertée, nos destinations sont plus susceptibles d'améliorer leur efficacité et leur visibilité, de partager leurs ressources, de diversifier leurs offres touristiques, d'enrichir l'expérience des invités et d'améliorer leur compétitivité.

## **Les propositions de corridor soumises en 2023 seront-elles examinées à nouveau?**

Oui. Les corridors qui n'ont pas été retenus en 2023 peuvent retenter leur chance en 2024 en soumettant une nouvelle candidature avant la date limite.

## **Qui dirigera l'élaboration des stratégies des corridors touristiques?**

Chaque corridor sélectionné nommera un ou deux responsables, qui travailleront en partenariat avec l'équipe du Développement des destinations de Destination Canada et les experts sectoriels. Soulignons que, afin de maintenir des ressources en suffisance pour la durée du programme, chaque corridor doit nommer une personne responsable par province ou territoire participant et désigner une personne pour la remplacer en cas d'absence, lors des vacances, etc.

# **Participation des partenaires**

## **Quel est le degré de participation attendu des partenaires pour les corridors sélectionnés?**

Le Programme se déroulera sur deux ans (2024 et 2025). Si votre corridor est retenu, préparez-vous à affecter des ressources humaines à ce projet. Celles-ci seront notamment amenées à prendre des décisions sur le choix du consultant retenu (lorsque possible), le processus à suivre, l'échéancier et les résultats souhaités, à diffuser les études et la documentation, à participer aux réunions (mensuelles et bimensuelles), à organiser des séances de mobilisation des intervenants, des ateliers et des visites, et à réviser les documents préliminaires et finaux. On estime que ces tâches représentent un engagement d'environ 160 heures sur la durée du Programme, mais ce nombre peut varier.

## **Les partenaires des corridors devront-ils contribuer financièrement?**

Les partenaires des corridors auront également à s'acquitter de coûts indirects liés aux heures que leur personnel consacrera aux tâches effectuées dans le cadre du processus décrit ci-dessus. La ou les personnes responsables pourraient devoir engager des frais lors des rencontres en personne, des ateliers et des visites de lieux, notamment pour les activités logistiques, la promotion des séances de mobilisation et les déplacements. Nous recommandons vivement que la ou les personnes responsables participent aux séances de mobilisation des intervenants, aux ateliers et aux visites organisés dans les provinces et territoires voisins afin d'avoir une vue d'ensemble du corridor et des défis et possibilités qu'il présente.

## **Comment la participation et la contribution des partenaires des corridors seront-elles formalisées?**

Destination Canada conclura un accord de partenariat avec les organisations responsables des projets. Cet accord définira la portée et les conditions de chaque projet, y compris les responsabilités, les éléments livrables, les contributions et la responsabilité financière de chacune des parties. Dans certaines organisations, l'examen et l'approbation d'un accord de partenariat peuvent être un long processus; nous vous invitons à désigner toutes les personnes chargées de l'examen et de l'approbation finale au moment de préparer votre candidature. Cela contribuera au bon déroulement de votre projet de corridor s'il est retenu. Veuillez communiquer avec Jennifer ou Erica pour obtenir un modèle d'accord de partenariat de Destination Canada.

## **Qui est responsable de la mise en œuvre de la stratégie de corridor une fois terminée?**

Au terme du Programme, la mise en œuvre des stratégies dépendra de l'alignement des priorités, de la disponibilité des ressources et de la collaboration sans relâche entre les partenaires et les parties prenantes du corridor.

# Communautés du corridor

## Quelles communautés feront partie du corridor?

La ou les personnes responsables déterminent elles-mêmes les limites du corridor et les communautés qu'il englobe. Le dossier de candidature doit être accompagné d'une liste des communautés incluses dans le corridor, en indiquant celles qui participeront au projet. La ou les personnes responsables doivent tenir les acteurs et les intervenants informés et obtenir leur appui durant la période de candidature pour assurer le bon déroulement du projet s'il est sélectionné. Au cours de ces échanges, la ou les personnes responsables devraient également se faire une idée générale du stade de développement des communautés du corridor.

## Comment établir des relations avec les communautés autochtones?

Les partenaires du corridor sont responsables de repérer les communautés qui devraient participer aux séances et aux ateliers d'engagement des intervenants et de développement du projet, notamment les villes, les municipalités et les communautés autochtones de la région visée. L'organisation d'ateliers authentiques où toutes les voix sont acceptées et entendues a le potentiel de renforcer les relations. De plus, les experts sectoriels constitueront une équipe de projet ayant une longue expérience des relations avec les peuples autochtones, notamment avec les communautés concernées. Au besoin, Destination Canada et le consultant soutiendront la création de relations, notamment avec les communautés autochtones.

## Quel sera le rôle des collectivités du corridor?

Avant de soumettre une candidature, il faut obtenir l'adhésion et le soutien des intervenants et des communautés au projet de corridor touristique et, si possible, étayer le tout. Étant donné que le consultant et l'équipe de projet pourraient se rendre dans les communautés pour rencontrer les intervenants dans le cadre d'un atelier, d'une visite des lieux ou d'une autre activité, il est crucial que le projet soulève l'enthousiasme général dès le départ. C'est à l'équipe du projet de déterminer l'étendue de la participation de chaque communauté dans le corridor.

## Comment les communautés peuvent-elles manifester leur soutien?

Une solide candidature doit être étayée par de nombreuses preuves de soutien jointes au formulaire et précisant la valeur du soutien en question.

En voici quelques exemples :

- Lettres de soutien de municipalités, de communautés autochtones, d'organisations touristiques autochtones provinciales, territoriales ou régionales, d'organismes de marketing de destination provinciaux, territoriaux ou municipaux, de gouvernements provinciaux ou territoriaux, d'agences de développement économique, etc.
- Rapports ou études démontrant l'existence de relations et d'initiatives au sein du corridor proposé, comme des stratégies de développement de destination, au cours des trois dernières années.
- Documents faisant état de consultations auprès de potentiels investisseurs ou bailleurs de fonds.
- Accords ou protocoles d'entente avec des organisations pouvant donner accès à des études, à des analyses ou à des informations pertinentes.
- Résumés de projets en cours dans le corridor proposé.

# Corridors

## Qu'est-ce qu'un corridor touristique?

Un corridor touristique réunit un groupe d'entreprises et d'établissements semblables de manière à créer des synergies qui stimulent l'économie régionale à partir des ressources et de la clientèle de chacun. Ce regroupement dynamise la demande générale pour l'offre globale et multiplie les raisons de visiter une région.

## Quelle taille un corridor peut-il avoir?

Il n'y a pas de taille recommandée. Cela dit, il importe que l'ensemble des acteurs et des communautés concernés soient mobilisés, qu'ils adhèrent aux objectifs du corridor et qu'ils représentent la chaîne de valeur du tourisme, même s'ils ne relèvent pas directement du secteur.

## Faut-il qu'un corridor soit relié géographiquement?

Oui. Les corridors consistent en une concentration géographique interreliée où circulent des biens et services.

## Pourquoi Destination Canada s'intéresse-t-elle aux corridors?

Destination Canada peut faciliter la mise en place de corridors en mettant à profit ses liens de partenariat fédéraux et nationaux pour encourager la participation et renforcer le réseau de ressources. Le mode d'action fondé sur les corridors et les grappes d'entreprises s'appuie sur des approches théoriques et des pratiques exemplaires observées à travers le monde. Pour en savoir plus, consultez les liens suivants (en anglais) :

- [Using Cluster-Based Economic Strategy to Minimize Tourism Leakage \(Organisation mondiale du tourisme\);](#)
- [« Clusters and the New Economics of Competition » \(Harvard Business Review\).](#)

# Processus de sélection des corridors

## Comment les quatre corridors seront-ils sélectionnés?

Nous suivons un processus de sélection basé sur 11 critères (voir la section 3.2 dans le survol du Programme). Ces critères permettront à l'équipe du Développement des destinations de cerner les corridors dont l'incidence peut être rehaussée et maximisée au vu des ressources disponibles. En 2024-2025, nous continuerons de privilégier les corridors interprovinciaux et interterritoriaux.

## Les candidatures des corridors sont-elles traitées confidentiellement?

Les candidatures reçues seront évaluées par l'équipe de Destination Canada et transmises au gouvernement fédéral. En soumettant le formulaire de candidature, les partenaires autorisent Destination Canada à en communiquer le contenu au gouvernement fédéral.

## Pourquoi les corridors axés sur le marketing et l'image de marque sont-ils exclus du programme?

Le présent programme est axé sur le développement des destinations ou l'offre touristique. Le marketing et l'image de marque, qui s'inscrivent dans la stimulation de la demande, n'en font pas partie.

# Consultants

## **Qui sont les experts sectoriels qui élaboreront les stratégies et les plans?**

Destination Canada mandatera des experts sectoriels pour créer des stratégies et des plans avec les corridors sélectionnés et les parties prenantes concernées. Notre intention est que les responsables des projets de corridor participent à la sélection du consultant qui chapeautera le processus stratégique. Pour participer à ce processus de sélection, la ou les personnes responsables du projet pour un corridor donné devront signer une entente de non-divulgaration. Veuillez joindre cette entente à votre candidature, au cas où votre corridor serait retenu. N'hésitez pas à communiquer avec Jennifer ou Erica pour toute question sur ce processus.

## **Comment les experts sectoriels ou consultants seront-ils sélectionnés?**

Destination Canada pilotera le processus pour recruter les experts sectoriels. Si possible, elle fera participer au processus la ou les personnes responsables du corridor.

# Financement

## **Quelle est la contribution financière de Destination Canada au projet?**

Pour chaque corridor, Destination Canada couvrira l'élaboration, par un expert sectoriel, d'une stratégie, d'un plan de mise en œuvre et d'un plan d'investissement, jusqu'à concurrence de 250 000 \$ CA (taxes comprises). Destination Canada ne peut payer la rémunération de la ou des personnes responsables, ni financer des infrastructures, ni assurer une aide au marketing une fois le Programme mis en place.

## **Comment répartirez-vous le financement de 250 000 \$ entre les communautés et les provinces et territoires participants?**

Le financement attribué au Programme sera versé directement à l'expert sectoriel ou au consultant engagé pour collaborer à la création de la stratégie, du plan de mise en œuvre et du plan d'investissement. Sous la supervision de Destination Canada et de la ou les personnes responsables du projet, le consultant travaillera en collaboration avec les communautés, les provinces et les territoires et les consultera pour s'assurer que les livrables sont créés conjointement et qu'ils contribuent au développement du corridor. Le consultant et l'équipe de projet pourraient se rendre dans les collectivités participantes pour rencontrer les intervenants dans le cadre d'un atelier, d'une visite des lieux ou d'une autre activité.